



SEANCE DU 28 MARS 2023

N° 2023-09

L'an deux mille vingt-deux, le **vingt-huit Mars**, à dix-neuf heures, le conseil d'administration du C.C.A.S. de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Fartoz,

Nombre de membres :

- en exercice : 11
- présents : 7
- votants : 10

sous la vice-présidence de Mme Laetitia PERROQUIN

Date de convocation du conseil d'administration : 21 Mars 2023

Présents : M. BIELOKOPYTOFF Thomas, Mme ESCOLANO Floriane, Mme GRINGOZ Claude, Mme MUGNIER Séverine, Mme PERROQUIN Laetitia, Mme Catherine DUBREUIL, Mme PORCEILLON Nolwen

Pouvoir : Mme LAGHA Rabia donne pouvoir à Mme Claude GRINGOZ, Mmes Leyla GHASNAVI donne pouvoir à Mme Nolwen PORCEILLON, Mme Monique BERNERD donne pouvoir à M. Thomas BIELOKOPYTOFF

Absent : M. Yannick KAWA

Secrétaire de séance : Mme ESCOLANO Floriane

Préfecture de la Haute-Savoie
SGCD / Date de réception courrier

- 6 AVR. 2023

ARRIVEE

Objet : Vote du budget primitif 2023 du budget autonome du CCAS de La Balme de Sillingy

Madame Laetitia PERROQUIN, vice-présidente du CCAS, présente au Conseil d'Administration le projet de budget primitif 2023 comprenant la reprise des résultats 2022 qui s'équilibre ainsi :

FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chap. 011	Ch. à caractère général	13586,13	Chap. 77	Produits exceptionnels	0
Chap. 012	Charges de personnel	21500,00	Chap. 70	Produits et services	0
Chap. 65	Autres charges de gestion	10000,00	Chap. 75	Autres produits de gestion	36760,00
Chap. 023	Virement à la SI	0,00	002	Résultat 2022	8326.13
TOTAL		45086,13	TOTAL		45086,13

Il est proposé au conseil d'administration d'adopter le budget primitif 2023 du budget autonome « CCAS de La Balme de Sillingy » s'équilibrant en dépenses comme en recettes à 45086.13 euros.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil d'administration du CCAS adopte cette proposition.

POUR EXTRAIT CONFORME

Délibération 2023-09 rendue exécutoire
En vertu de l'article L2131-1 du CGCT après
mise en ligne sur
le site internet de la mairie le 06/07/2023
et télétransmission en préfecture

La Vice-Présidente


Laetitia PERROQUIN
74 - Haute-Savoie

La secrétaire de séance


Floriane ESCOLANO
74 - Haute-Savoie